Cuba va modifier la réglementation pour les micro, petites et moyennes entreprises

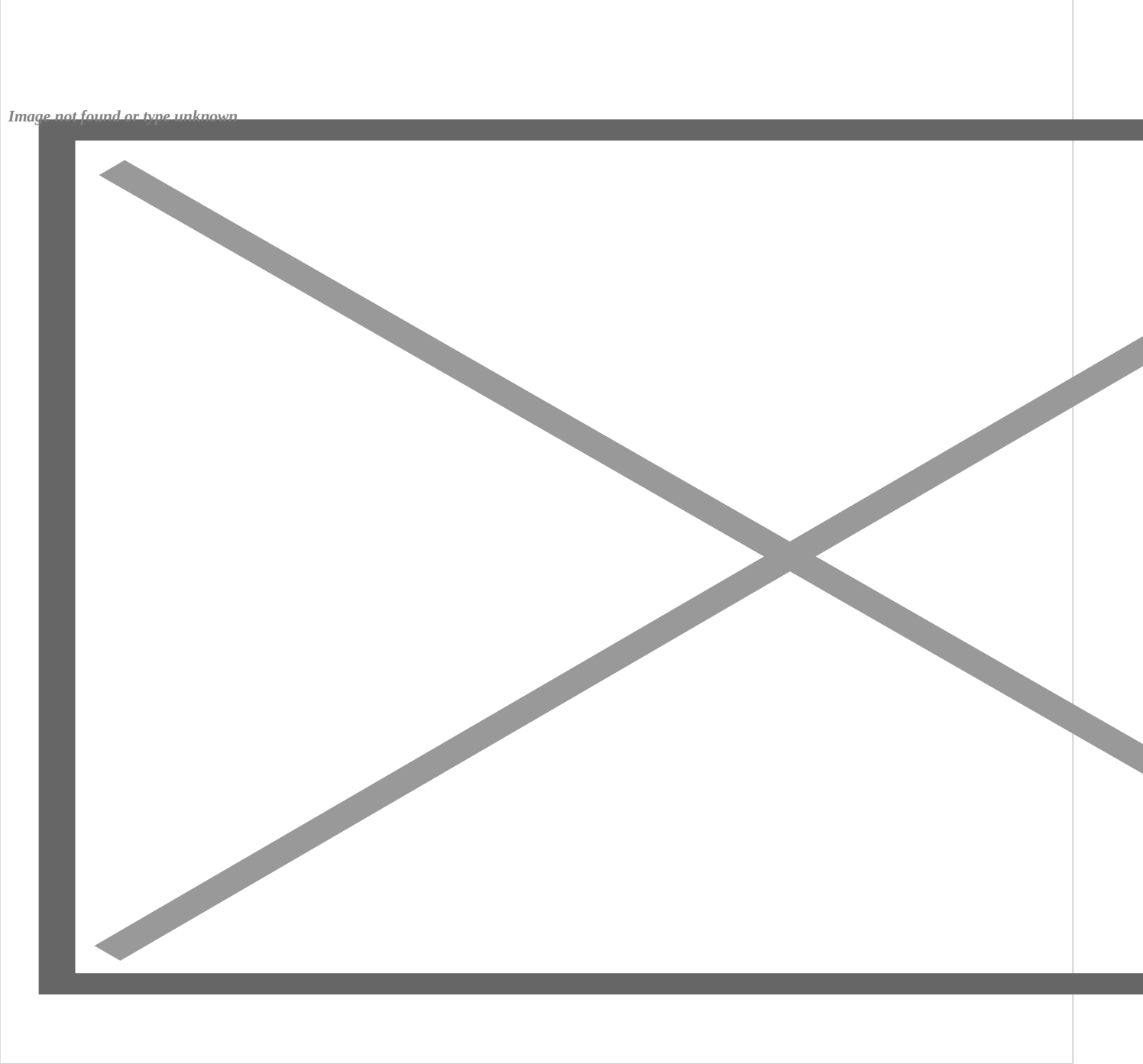

La Havane, 18 déc (RHC) Dans le cadre des travaux en commissions, Johana Odriozola, vice-ministre de l'Économie et de la Planification, a expliqué devant la Commission des Services de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire (parlement) l'impact qu'ont les Mypimes sur l'activité commerciale de l'île.

Cuba travaille actuellement à la modification du cadre juridique des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sur l'île, deux ans après l'approbation des premières règles régissant leurs activités.

Comme aspects positifs du développement de ces acteurs économiques, elle a souligné la création de nouveaux emplois dans l'économie, la réactivation de la production nationale grâce à des liens avec les entreprises d'État.

Elle a ajouté qu'elles ont également permis l'organisation du travail dans le secteur privé, et que pour plusieurs familles et individus, les Mypimes constituent un projet de vie sur l'île.

Cependant, la vice-ministre a souligné que certaines de ces entités pratiquent des prix abusifs, profitant du déficit de l'offre nationale et de l'inexistence du marché légal des changes, ainsi que de l'évasion ou de la sous-déclaration des taxes.

Sur les plus de 9 700 MPME que compte le pays, seules 183 sont liées à un projet local, ce qui montre à quel point elles sont peu intégrées dans les stratégies de développement municipal.

Johana Odriozola a indiqué que les modifications apportées au cadre juridique des mypimes reposent sur un vaste processus de consultation avec tous les organes de l'administration centrale de l'État, les gouverneurs et les organes de l'État.

Dans le cadre de ces transformations, il est proposé de créer un Institut pour l'attention des acteurs non étatiques, subordonné au Conseil des ministres.

Cette entité, a expliqué la vice-ministre, ne devrait pas avoir une structure verticale, puisque dans les territoires, des directions ont été créées dans les provinces et les municipalités pour s'occuper de ces acteurs.

Elle a indiqué que des travaux sont en cours pour décentraliser vers les municipalités le processus d'approbation des Mypimes, qui était jusqu'à présent concentré dans des organes centraux.

Elle a ajouté que les travaux se poursuivront sur les questions de réglementation des prix, ainsi que sur l'établissement de règlements pour les noms des entités.

Depuis l'approbation de la politique en 2021, 9 988 acteurs économiques ont été testés dans la nation caribéenne, dont 9 747 sont des micro, petites et moyennes entreprises.

La vice-ministre a expliqué que selon les rapports pour l'année 2022, la contribution de ces nouveaux acteurs au produit intérieur brut (PIB) total est de 7,7 %, ce qui montre que la plus grande partie du poids économique du pays se trouve dans le secteur de l'État.

Elle a précisé que d'ici la fin de l'année, on s'attend à une augmentation de ce chiffre, étant donné qu'en 2023, davantage d'acteurs seront en activité.

(Source:PL)

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/342443-cuba-va-modifier-la-reglementation-pour-les-micro-petites-et-moyennes-entreprises

Radio Habana Cuba